

Question présentée par la députée :
M^{me} Marjorie de Chastonay

Date de dépôt : 17 mars 2022

Question écrite urgente

La gestion privée des soins est-elle vraiment la solution la plus appropriée ?

Suite aux informations dévoilées par le journal Le Temps, le 1^{er} février 2022, selon un article intitulé « Le naufrage des Ehpad, ce cauchemar français », avec comme sous-titre « Violences – Depuis la publication de l'enquête choc “Les Fossoyeurs” sur les maltraitements dans les établissements pour personnes âgées du groupe Orpea, des questions douloureuses émergent sur la prise en charge des seniors »¹, on y découvre les ramifications suisses de l'empire français des EMS.

De surcroît, on y apprend que le groupe français Orpea gère trois foyers psychiatriques dans la région de Genève.

Mes questions sont donc les suivantes :

- ***Quels foyers psychiatriques sont concernés ?***
- ***Pourquoi ces foyers sont-ils gérés par ce groupe privé ?***
- ***Quels sont les contrôles et le suivi mis en place dans ces foyers ?***

En effet, il semble que l'enquête de Victor Castanet démontre que la course au profit est à la base des maltraitements dénoncés. Dans ces conditions, il n'est pas absurde de s'inquiéter pour ces foyers genevois et de questionner la délégation au privé, soumis à une obligation de rentabilité, de tâches qui ne devraient pas donner lieu à des profits.

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa prompte réponse.

¹ <https://www.letemps.ch/monde/naufage-ehpad-cauchemar-francais>